

Agir Local

POUR CONTRER À SON NIVEAU LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROJET / Décrivez votre projet en quelques lignes

La Coopérative Carbone La Rochelle a été fondée dans le cadre du programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

La Coopérative Carbone La Rochelle est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), aux valeurs coopératives et résolument engagée dans la transition écologique, qui permet de réinvestir les bénéfices réalisés dans des projets environnementaux. Le choix de cette forme juridique permet à tout acteur socio-économique, institutionnel ou citoyen, de participer à son organisation en devenant sociétaire.

Ses missions reposent sur 2 piliers :

- Accompagner chaque acteur du territoire à réduire ses émissions de GES (formation, bilan carbone, plan d'actions de réduction d'émission, stratégie bas carbone)
- Accompagner la mise en place, le financement et la mise en œuvre des projets environnementaux du territoire (plantation d'arbres, de forêts, de haies, transition agricoles, rénovations de bâtiment, mobilité, etc). Pour cela nous instruisons et labellisons les projets pour générer des crédits carbone, et les commercialisons pour proposer un système de contribution ou compensation carbone locale.

TERRITOIRE / Sur quel territoire se déploie votre projet et quel périmètre de rayonnement ? (commune, groupe de communes)

Communauté d'Agglomération de La Rochelle avec un rayonnement le Pôle Métropolitaine Centre Atlantique.

LES ACTEURS DU PROJET / Quels sont les acteurs impliqués dans le projet et leur rôle (porteurs, relais, contributeurs, financeurs, etc.) Qui sont les bénéficiaires ?

Les fondateurs : Communauté d'agglomération de La Rochelle, Ville de La Rochelle, Port Atlantique La Rochelle, Alstom, Lea Nature, Atlantech, Crédit Agricole Charente Maritime Deux Sevres, Université La Rochelle

Les sociétaires depuis : une vingtaine de citoyens, 3 agriculteurs, la commune de Lagord, le Parc Naturel Marais Poitevin, la chambre d'Agriculture 17, de nouvelles entreprises : EDF, EDEN Promotion Relai Thalasso, La Rochelle Tourisme Evènement, La Terre Pour le Climat, Carbogest...

Les bénéficiaires via le dispositif des crédits carbone sont : les citoyens qui voient leurs projets de plantations d'arbres réalisés sur leurs communes, les communes, les agriculteurs

Les bénéficiaires via l'accompagnement à l'évaluation et la réduction d'émission mis en place : les entreprises du territoire, les communes, les citoyens pour la formation

FACILITÉ DE RÉPLICABILITÉ DU PROJET / Sur une échelle de 1 à 3, comment évalueriez-vous la capacité du projet à être répliqué sur un autre territoire (1 = difficilement répliquable ; 3 = facilement répliquable) ?

1 — 2 3

Expliquez (motivations, obstacles)

Nous avons développé tous les outils pour qu'un territoire puisse répliquer le dispositif. Les méthodes sont accessibles sans contraintes.

Créée avec la conviction que les projets de transition écologique doivent être coordonnés par des partenaires locaux, la Coopérative Carbone propose ses outils et services à d'autres territoires souhaitant passer à l'action. Elle se propose d'accompagner le développement de coopératives locales à l'échelle nationale et de soutenir leurs ambitions de transition, en leur faisant profiter de l'expérience acquise de manière mutualisée.

BÉNÉFICES LOCAUX ET GISEMENT NATIONAL / Chiffrés l'un et l'autre, autant que faire se peut, en terme de % de réduction de tonnes équivalent CO2e (sur le territoire local, national, en utilisant le tableur carbone), mais aussi en termes d'énergie consommée, de gains en euros, en emploi, d'impact local en général...

Nous visons une séquestration de 10 000 TeqCO2 en 3 ans sur le territoire, une réduction d'émission de 50 000 TeqCO2 tout sujets confondus.

Les impacts complémentaires sont socio économiques : emplois générés, adaptation de notre paysage, alimentation, eau et biodiversité

FINANCEMENT / Comment le projet a-t-il été financé (subvention, investissement, mécénat, crowdfunding, budget de fonctionnement, etc.) ? Quel temps de retour sur investissement ? (si disponible)

Pour les études de faisabilité : Plan d'Investissement d'Avenir 3

Pour la mise en place de la structure : prise de participation des sociétaires fondateurs

Pour l'amorçage : programme de Certificat d'Economie d'Energie

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES / Pouvez-vous nous faire parvenir des documents existants de présentation du projet (lien internet, doc, pdf, etc.) ? Ces documents sont à joindre par email à 50projets@agirlocal.eu (méthode, calendrier, acteurs, coûts et gains, outils utilisés, adresses, etc.)

COMMENTAIRES DU GROUPE PROJET / Toutes les informations jugées pertinentes pour la reproduction du démonstrateur.

Nécessité pour répliquer le dispositif :

- D'avoir une volonté et un portage politique, et une politique locale cohérente avec la démarche
- De considérer que les pouvoirs publics doivent participer, mais pas seuls et dans une logique de coopération, à la transition écologique

ADRESSE DU SITE INTERNET / S'il existe.

<https://larochelle.cooperativecarbone.fr/>

CONTACT / Laissez-nous vos coordonnées.

Email : Anne.rostaing@cooperativecarbone.fr

Téléphone : 0785515422

COMMENTAIRES / Si vous souhaitez ajouter des éléments à notre connaissance.

Pour un aperçu des 25 premières fiches remplies et des résumés présentés : <https://agirlocal.org/vitrine/>

Accédez au tableur carbone Agir Local [en cliquant ici.](#)